

VIS SPECIAUX BERLIN LONDRES
ADRESSE PARIS (2^e) : 142, Rue Montmartre
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HUMANITE-PARIS
TELEPHONE : GUTENBERG 02-57 02-59
PUBLICITE ANNONCES 142, Rue Montmartre, 142

L'Humanite

JOURNAL SOCIALISTE

Directeur Politique : JEAN JAURES

TU PARLES!

Et même, tu parles fort bien !
Oui, ma foi ! Barthou a fort bien parlé : aussi ses convives du cercle Voltaire ont-ils bu à sa santé.

Non pas que dans cet excellent discours il faille chercher une idée. Il n'est pas question de cela. Ne cherchez pas, vous n'en trouveriez pas l'ombre ! Mais il a du mordant !

Le mordant, c'est la grande qualité de Barthou. Quand il mord bien, il atteint sa perfection. Quand il mord mal, il n'existe pas et il n'y a plus de Barthou.

Dimanche, Barthou a donc enthousiasmé ses amis de Bordeaux ; et même, dépassant Bordeaux, il a enthousiasmé de purs Parisiens comme Gaston Calmette, qui dans le Figaro s'écria tout transporté : « La victoire approche ! »

La victoire ? Ah ça ! la victoire de qui ?
Est-ce que vraiment Barthou, Briand, Millerand livrent bataille pour que Calmette soit victorieux ? Il faut le dire !

J'entends qu'on demande à la Fédération des gauches les noms de ses adhérents. Fort bien ! Mais il faudra aussi publier les noms des patrons qu'elle avoue. Nous saurons ainsi pour qui elle travaille ; et la victoire de Calmette et du Figaro ne saurait manquer, n'est-ce pas, d'en être hâtée ?

Le nom seul de Barthou aurait suffi jadis à invoquer l'un de ces patrons, et des plus significatifs. Tout le monde aurait pensé que si Barthou allait devant, Méline marchait derrière. Mais depuis les temps déjà lointains où Barthou fut le ministre de Méline, il a fait des efforts pour se débarrasser de cette farfalle. Il a réussi à se faire tolérer quelque temps par les républicains de gauche.

Je me rappelle certain discours de Saint-Germain, qu'il prononça comme président du Conseil. Il crut alors son évolution si bien achevée qu'il osa sans nul gêne devant les radicaux ébahis démontrer la parfaite unité de sa vie politique.

Parrainement ! il abusa de la stupeur et de la bonne foi de ses auditeurs. Nul ne lui échappa de rire au nez.

Aujourd'hui, il a plus raison encore qu'il ne le croyait lui-même à Saint-Germain ! Il a définitivement conquis l'unité de sa vie politique ! Il a bouclé la boucle ! et parti de Méline, il revient, après cette courbe qui traversa les rangs radicaux, tout près de son point de départ : il aboutit à Briand.

Mais, croyez-moi, Barthou, ne négligez pas de consulter Méline ! Allez lui demander les conseils de son expérience. Voici une leçon qu'il vous donnera.

Méline, à son heure, disposa vraiment d'une grande force politique : demandez-lui d'où cette puissance lui venait !

Il le sait parfaitement ; et son secret vous sera utile, si vous voulez galvaniser le Briandisme.

Je disais l'autre jour que le Briandisme languit. Que lui manque-t-il donc pour lui donner du ressort ?

L'exemple de Méline vous le révélera.

Derrière Méline, il y avait, à peine dissimulé, discrètement, mais agissant, la sympathie de l'Eglise.

Ce qui manque au Briandisme pour soutenir l'élan du début ? Il manque M. Piou et M. de Mun.

Oh ! ils ne sont pas loin ! Ils attendent ! Mais, enfin, ils se tiennent jusqu'ici sur la réserve.

C'est ce qui a tout gâté, et déçu toutes les prévisions. On espérait, que MM. de Mun et Piou consentiraient à espérer sans qu'on fût obligé de leur donner de publiques espérances ; et qu'on aurait beau jeu à garder envers eux une réserve que de leur côté ils ne garderaient point.

Les Républicains chinois ET la Dictature de Youan-Chi-Kai

COMMENT FUT SUPPRIMÉ LE "CHINA REPUBLICAN"

Nous avons annoncé il y a quelque temps, la suppression du journal Min-Kuo-Si-Pao (la Chine républicaine), qui paraissait à Changhaï. C'était l'organe le plus important du Kuo-Min-Tang (parti républicain), dont le leader est Sun-Yat-Sen et dont les représentants constituèrent la majorité du parlement qui fut élu il y a à peu près un an.

Le Min-Kuo-Si-Pao était rédigé en français, en anglais et en chinois et on le citait fréquemment dans la presse européenne sous son titre anglais : The China Republican.

Les dépêches de Pékin et de Changhaï annonçant la disparition du journal de Sun-Yat-Sen furent très peu explicites. Elles ne disaient pas comment ni pourquoi il avait été supprimé.

Nous sommes aujourd'hui en mesure de renseigner nos lecteurs sur ce que les dépêches des agences avaient caché ou simplement omis. Nous devons ces renseignements à l'amabilité de M. Y. C. Wai, ancien rédacteur du Min-Kuo-Si-Pao, qui vient d'arriver à Paris.

Nous avons rencontré M. Wai dans un coquet restaurant chinois du boulevard Montparnasse où, détail noté, de jeunes étudiants se transformant à midi et le soir, en cuisiniers et en serveurs.

M. Wai, qui parle le français et l'anglais avec une parfaite aisance, nous fait le récit suivant :

Dans la concession française de Changhaï

Le 4 novembre dernier, M. Rabier, directeur de police dans la concession française de Changhaï, vint à notre journal prier les rédacteurs de se rendre au consulat. Nous avons immédiatement obéi à cette invitation.

« Une fois en présence de M. Kahn, le consul français, celui-ci nous annonça qu'il avait reçu l'ordre de son ministre à Pékin, M. Comy, de s'assurer des personnes des rédacteurs du Min-Kuo-Si-Pao et de les remettre aux autorités chinoises.

« Je ne ferai pas cela, ajouta M. Kahn, mais il faut que vous cessiez la publication de votre journal. J'autoriserais même votre séjour dans la concession française et, au besoin, je vous protégerai.

« De quel crime sommes-nous donc coupables ? demandèrent les rédacteurs.

« Vous avez publié dans votre journal — nous



(Cliché Manuel) M. Y. C. WAI

l'ut-il répondu — une série d'articles contre le président Youan-Chi-Kai.

« Alors, poursuivit M. Wai, nous avons demandé qu'on nous renvoyât devant la Cour mixte et qu'on nous jugât d'après les lois en vigueur dans la concession française. Nous espérons, en supposant le pire, que nous serions traités comme le rédacteur du Cheung-Chua-Minac-Pao (le Journal républicain chinois), publié dans la concession internationale, lequel, dans la concession internationale, lequel, poursuivi pour diffamation contre le président de la République, fut condamné à six mois de prison et à 2,500 francs d'amende.

« Les autres criaient bravo, mais c'était sérieux. Oui ! si vraiment vous amenez une centaine de députés et sénateurs de gauche à se coaliser avec la droite sous le drapeau libéral et patriotique, c'est sérieux.

Osez-vous ?

Vous n'osez pas ? Vous avez peur de faire ce qu'il faut pour avoir avec vous ou derrière vous, M. Piou et M. de Mun ?

Alors, allez vous coucher !

MARCEL SEMBAT.

Nombre de nos abonnés à ce jour : 12.372

— OU COURENT-ILS ? — A L'APAISEMENT.

mende sans que sa publication fût interdite.

« On ne procéda pas ainsi. M. Kahn, un peu gêné, nous répondit :

« Je ne veux pas créer d'histoires aux magistrats chinois. Je prends sur moi toute la responsabilité de l'affaire.

« Nous nous sommes plaints amèrement de la mesure prise contre nous et nous avons fait valoir que le public pourrait croire que nous disparaissions, non par suite d'une interdiction légale, mais d'une entente quelconque ou d'un compromis inavouable avec le gouvernement de Pékin.

« C'est alors que M. Kahn se décida à faire paraître un arrêté interdisant la publication de notre journal.

La Situation actuelle en Chine

Une fois la conversation engagée, nous avons prié notre interlocuteur de bien vouloir préciser, pour les lecteurs de l'Humanité, la situation actuelle en Chine et nous fournir quelques renseignements sur le prétendu échec des républicains et le rôle de Youan-Chi-Kai, l'homme que tous les grands journaux européens signalent comme le seul capable de gouverner la Chine.

« Les républicains chinois n'ont pas échoué, affirme énergiquement M. Wai. « La première partie de notre programme, la révolution, a été réalisée. Cette révolution a été très populaire et a répondu au sentiment unanime de la Chine qui ne voulait plus de l'empire. Celui-ci, au lieu de le dire, s'est écroulé devant la poussée formidable des forces démocratiques.

« Nous ne sommes pas allés plus loin, parce que nous avons été trahis par Youan-Chi-Kai, lequel, après avoir juré de rester fidèle à la constitution républicaine, s'est fait, grâce à l'aide des puissances, l'instrument des ennemis du nouveau régime.

La politique de Youan-Chi-Kai

« Mais Youan-Chi-Kai ne pourra pas consommer jusqu'au bout sa trahison. Il a été et il reste l'homme de la vieille Chine et il ignore absolument l'évolution des idées modernes et les aspirations du véritable peuple chinois.

« Le régime que l'actuel dictateur de la Chine voudrait imposer au pays ne peut pas durer. Pour commencer seulement à le consolider, il lui faudrait des sommes énormes. Et — on le voit — il ne les trouve ? Tous les revenus de la Chine sont grevés. Sur les douanes pèsent déjà sept hypothèques, et huit sur la gabelle.

« Il ne reste que l'impôt foncier, mais celui-ci ne peut être alourdi, car ce serait la révolution certaine, le soulèvement en masse.

« Déjà l'anarchie règne dans plusieurs provinces et les troubles que les dépêches signalent dans le Yunan ne sont que le prélude de complications beaucoup plus sérieuses.

L'attitude des républicains

« Est-ce que l'organisation des républicains amis de Sun-Yat-Sen subsiste toujours en Chine et à l'étranger ?

« Je peux vous dire seulement que Sun-Yat-Sen, qui se trouve en ce moment au Japon, est toujours le patriote convaincu qui a fait la première révolution, et que ses amis, tous ses amis, lui restent fidèles.

« Et d'un accent profond M. Wai ajoute : « Les républicains ne désarment pas. Les mouvements partiels ne cesseront pas, car les procédés de Youan-Chi-Kai ne sauraient être tolérés. Il faut s'attendre à une nouvelle révolution, plus formidable que les précédentes, et qui permettra l'application d'un programme que les derniers événements n'ont fait qu'interrompre. »

En quittant M. Wai, j'emporte la conviction que les correspondants du Temps, du Times et de la Gazette de Francfort se sont trop pressés d'enterrer le parti républicain chinois et d'annoncer le triomphe définitif de ce prétendu homme providentiel que serait Youan-Chi-Kai.

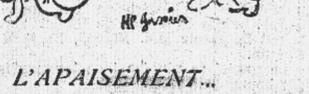
Les républicains du Kuo-Min-Tang travaillent et ils ont prouvé déjà qu'ils savent mettre le temps à profit.

FABRA RIBAS.

La Manifestation de ce soir A WAGRAM

Les organismes syndicaux de la classe ouvrière invitent les travailleurs parisiens à deux meetings qui auront lieu ce soir, salle Wagram. Nos lecteurs liront en Vie Sociale, l'appel pressant que les organisateurs adressent à tous ceux qui ne laissent pas insensibles les objets si graves de cette manifestation.

L'Humanité engage vivement ses lecteurs à assister à ces deux meetings. C'est par le nombre des protestataires que doit s'affirmer l'opposition à toutes les mesures de réaction qui pèsent si lourdement sur les épaules et les consciences ouvrières. C'est la vigueur méthodique du combat ouvrier syndical et socialiste qui fera rapporter les abominables mesures contre lesquelles il s'agit de protester ce soir.



— OU COURENT-ILS ? — A L'APAISEMENT.

QUELQUES ÉTAPES de la vie DE ROSALIA la sourde-muette

« Rosalia-1859 », quel est donc le sens de ces mots que vous avez donnés comme titre à votre article d'hier, me disait-on ?

« Rosalia-1859 » : ce prénom et cette date sont tatoués sur un bras de la sourde-muette. Cette femme, dante illettrée, ne connaît même pas le langage par signes des sourds-muets, ce prénom et cette date sont les seuls éléments qui, à travers le temps et l'espace, peuvent rappeler ses origines.

Le prénom est très probablement italien et si la date est celle de l'année de la naissance de Rosalia, elle lui donnerait en effet l'âge que l'enfance paraît à peu près : cinquante-cinq ans.

« Le pays des fruits d'or... »

Rosalia s'exprime seulement par gestes spontanés puisqu'elle ignore le langage des sourds-muets ; mais sa fille, Rose, par une longue et tendre habitude, la comprend et elle a compris que sa mère lui a dit souvent, dans son pays, il y avait « des oranges dans des arbres ». L'Italie ! sans doute ; d'ailleurs le prénom a consonance latine et le visage de Rosalia, au type accusé, le confirme.

Rose a compris d'autres choses, tout anciennes pour qu'elle-même lui en souvienne. Sa mère a vécu soit dans un cirque, soit dans une ménagerie que ses propres parents possédaient. La vieille, en effet, par des gestes, par des cris, évoque des fauves, des lions en particulier. Donc elle fut d'une famille errante, qui menait sa roulotte ou ses roulottes de ville en ville, en Italie. Et Rose a cru comprendre encore que sa mère eut un mari et d'autres enfants, plusieurs autres, des garçons, dont certains seraient marins, dont un autre aurait même été élusier plus tard, à Paris, la Monnaie.

Mais un jour, en Italie encore, le père de Rosalia serait mort ; c'est alors que son mari l'aurait chassée après avoir déchiré, brisé des papiers...

C'est de ce jour, évoqué toujours par signes par la vieille mendicante, qu'aurait commencé cet exode de la mère et de la fille, exode qui devait, il y a seize ou dix-sept ans, les conduire à Paris.

Rose se souvient que toute, toute petite elle allait, portée par sa mère, à travers des neiges et des neiges... Les Alpes, certainement, puisque Rosalia et sa fille sont passées par Lyon.

Le drame de Lyon

« A quelle époque ? Rose avait quatre ou cinq ans. Elle se rappelle confusément la grande ville et une foule immense, et dans cette foule ces cris qui se sont gravés dans la mémoire de l'enfant : On a tué Carnot. Et tout le monde ensuite et longtemps ne parlait que de ce drame. La mémoire de l'enfant en fut impressionnée. Et sa mère donc ! elle mime le drame comme si elle y avait assisté et elle le mime surtout dès qu'on lui montre des portraits parmi lesquels se trouve celui de l'ancien président Carnot qu'elle distingue tout de suite des autres.

De Lyon à Paris, comment la mère et son enfant ont-elles fait ce long trajet ? Mystère !

Rosalia à Paris

Nous les retrouvons à Paris vers 1887. Rosalia loge dans un hôtel de la rue Baudricourt. Elle vit déjà ou plutôt continue à vivre de mendicité et déjà elle a adopté, pour mendier, le quartier Saint-Thomas-d'Aquin.

Sympathique à tout le monde, elle l'est également à son hôtelier, qui prend soin de la petite Rose quand sa mère est absente, et quand aussi quelque commissaire la consigne plusieurs jours au Dépôt, et qui, un jour, réussit à faire admettre l'enfant à l'école communale.

Mais sous quel nom admette la fillette à l'école ? La directrice est une travailleuse charmante : elle l'inscrivit sous le prénom de Rose, parce que la mère disait s'appeler Rosalia, et sous le nom de Modeste, qui convenait aux façons douces et timides de l'enfant.

Vers 1890, Rosalia quitte l'hôtel de la rue Baudricourt pour un hôtel de la rue Boutebrie ; puis, vers 1904, la voici dans un hôtel de la rue de Bièvre ; par la suite, elle habite seule — nous verrons demain pourquoi — une chambre que sa fille lui a louée et meublée rue des Boulangers 10-12 ; aujourd'hui elle habite au n° 11 de la même rue.

Elle mendie encore, en particulier dans la rue de Varenne, comme elle y mendie depuis 17 ans, car elle semble ne pas connaître d'autre genre de vie, n'en voulant point mener d'autre. Maintes fois, nous l'avons déjà dit, elle fut arrêtée. Elle n'a jamais été condamnée cependant pour ce délit terrible en vérité : la mendicité, ou bien on la relâchait ; ou bien elle bénéficiait d'un non-lieu ; ou bien les juges l'acquittaient.

Le 19 janvier dernier elle fut arrêtée une fois encore. Sa fille, qui habite une des rues silencieuses et provinciales de la Montagne-Sainte-Genève, fut avisée que sa mère n'était pas rentrée à sa maison ; elle la chercha une semaine, à la Préfecture de police, à la Morgue, au Dépôt. C'est dans ce dernier lieu qu'elle était retournée et qu'on l'avait presque oubliée, la malheureuse femme sans nom, sans existence légale. On l'a relâchée, une fois encore. M. Gaillard, juge d'instruction, a rendu une ordonnance de non-lieu.

Etrange existence en vérité et à laquelle on ne voit point d'autre direction possible, si les précisions que nous avons apportées aujourd'hui et celles que nous apporterons demain ne permettent point que quel'un reconnaisse la source-muette et aide ainsi à lui rendre cette existence légale sans laquelle il n'est point, semblait-il, dans notre société « policée » d'existence réelle pour soi et les siens.

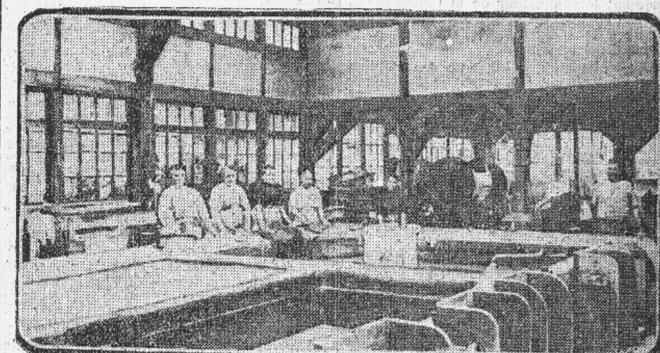
B. MATÉRAS.

Le Froid fait encore des victimes UN CHEMINEAU GELE

Saint-Pons, 27 janvier. — Un chemineau âgé de 40 ans environ a été trouvé les jambes gelées, à Pardailhan ; transporté à l'hôpital de Saint-Pons, il y est décédé.

Lessives d'Horreur

COMMENT ON LAVE LE LINGE DES FOUS et des MALADES DANS LES ASILES ET HOPITAUX



LA BUANDERIE D'UN ASILE

Les rigoureux de Maitrot ont rempli les hôpitaux ; dans certains établissements, il faut installer des lits de fortune pour recevoir le contingent triplé des malades. Parmi le personnel dévoué et consciencieux dont la mission est de soigner les pauvres et de pourvoir à leurs besoins, il est une catégorie de travailleurs et de travailleuses qui ont vu augmenter dans une proportion considérable leur rude besogne : ce sont les buandières et les buandières des hôpitaux et des asiles.

Leur tâche est de laver le linge de corps et le linge de lit des malades. Nous n'irons pas à provoquer une facile émotion par l'exposé complaisant de détails horribles ou répugnants. Nous demandons seulement que l'on pense à ce que représentent ces mots : le linge des malades, de tous les malades, de ceux que frappent les déchirances les plus complètes, les plus misérables ; le linge des fous, des paralytiques généraux, des gâteux. Il faut accepter parfois des tâches effroyables pour gagner le droit au pain quotidien et des hommes qui se plaignent de leur lot se plaindraient moins s'ils connaissaient certains travaux...

Le "coup de main" des folles

Dans les asiles d'aliénés, les infirmières et les infirmières apportent chaque matin à la buanderie la moisson du linge sali ou souillé de la nuit. Les soir, des pièces, blanches et séchées, sont remises en service pour servir les lendemain au même lieu. Des filles de service — infirmières spécialisées — procèdent au comptage et au tri, puis on fait l'essuyage. C'est une opération indescriptible. Des laveuses, debout sur de petits tabourets, les manches retroussées, la poitrine mal protégée par un tablier, font subir à ce linge, dans de grands bacs, un premier lavage sommaire. On a beau renouveler l'eau d'essuyage ; c'est toujours un borborygme affreux. Et les odeurs que ces femmes respirent toute la journée, l'atmosphère qui les entoure ! « Ça sent le mort », nous disait l'une d'elles. Les filles de service qui reviennent cette tâche reçoivent 1,600 fr. par an — 140 francs par mois ; elles ne dépassent pas 1,800 francs. A défaut de filles de service, l'administration engage des laveuses professionnelles, des buandières à qui elle donne 74 francs 40 par mois. Beaucoup de ces femmes ont 13 ans, 15 ans de services ; elles reçoivent 80 fr.

Dans certains asiles, elles sont aidées par des folles tranquilles ; alcooliques, épileptiques calmées par le séjour de la maison. Parfois, pourtant, une crise frappe une malheureuse en plein travail ; il faut la maîtriser, l'empêcher de piquer

dans le bassin pestilentiel ; ses cris révoltent le hall embrumé.

De la barbotteuse au séchoir

Les laveuses s'emparent du linge essangé et en emplissent les barbotteuses ; c'est dans ces appareils, mus mécaniquement, que s'exerce l'action de la lessive. Les barbotteuses ouvertes lâchent des nuages de vapeur, le linge retiré passe dans les essoreuses où il subit une compression qui chasse une partie de l'eau. Il est séché en grand'hâte dans les séchoirs ; ce sont des tiroirs métalliques chauffés par le moyen de cloches portées au rouge.

Dans les séchoirs, la température monte à 50 degrés.

Dans les buanderies, l'eau, la vapeur d'eau, la buée sont partout. On passage dans des flûtes et dans des rigoles qui se renouvellent à mesure qu'elles s'écoulent.

A certaines heures et pendant longtemps, une brume issue des appareils monte et remplit le hall. C'est un nuage opaque ; les ouvriers, les buandières, les déments et les démentes apaisés, qui les aident deviennent vagues et imprécis ; on les devine plutôt qu'on ne les voit et ils paraissent très éloignés au moment même où on va les aborder.

Pas de vestiaire

Dans la plupart des asiles, les buandières n'ont pas la jouissance d'un vestiaire. Ils quittent leurs effets de ville au milieu du hall et les suspendent en quelque coin. Quand, à l'heure du départ, trempés jusqu'à la peau, ils abandonnent leurs effets de travail chargés d'eau, ils endossent leurs vêtements habituels que la vapeur et l'humidité ont trempés presque aussi complètement que les autres, les bronchites, les rhumatismes aigus, certaines maladies de la peau causées par le contact répété de linges suspects, frappent ces hommes et ces femmes dont la rude et humble tâche est parcimonieusement rétribuée. Les médecins qui les traitent sont habitués à voir les mêmes ouïsses présenter les mêmes symptômes ; ils ont désigné leurs maux sous ce nom d'ensemble la maladie des buandières.

Ces travailleurs demandent l'installation de vestiaires ; de faciles améliorations dans la disposition des buanderies et des séchoirs et la reconnaissance officielle du caractère insalubre de leur travail, reconnaissance qui avancerait de quelques années le moment de la retraite des buandières. Ce qui étouffe de ces revendications, c'est qu'il soit encore utiles de les formuler !

L. M. BONNEFF.

AU CONGRÈS D'AMIENS (TROISIÈME JOURNÉE)

Un Grand Débat SUR LA Tactique électorale

Amiens, 27 janvier. — (De nos envoyés spéciaux). — Au début de la séance de ce matin, qui est présidée par COMPERE-MOREL, assisté de FROSSARD et de MAILLET, le secrétaire général du Parti donne connaissance d'un télégramme de félicitations adressé au Congrès par le Parti socialiste autrichien.

Puis, interrompé par COMPERE-MOREL, le Congrès décide de suspendre la discussion sur la tactique et d'entendre immédiatement le citoyen Basly, député du Pas-de-Calais, contre lequel une demande de contrôle a été introduite par deux fédérations.

Les explications de BASLY

Les lecteurs de l'Humanité connaissent l'objet du différend. Il s'agit du vote de Basly sur l'article 12 de la loi de retraites des mineurs et des divisions qui se sont produites chez les mineurs.

Dans un discours ordonné, BASLY reprend les faits et les discute. En lisant le rapport du Groupe parlementaire, dit-il, vous avez pu vous rendre compte que quarante-cinq fois des membres du groupe ont voté contre la majorité. Pourquoi prendre plutôt le vote émis par moi sur l'article 12 que les autres ?

BASLY indique comment, à son point de vue, s'est posée la question des retraites. Le projet présenté par la commission de la Chambre mettait tous les travailleurs des mines à la merci des Compagnies. Son adoption devait river les ouvriers à la même mine jusqu'à cinquante ans. Son intervention a eu pour résultat d'augmenter les charges des Compagnies. Et BASLY s'élève vivement contre les accusations qui ont été portées contre lui. On a prétendu que j'avais agi mal par un sentiment d'égoïsme. Or, le texte d'Angers, qu'on nous a opposé, séparait les mineurs des autres travailleurs. Le député du Pas-de-Calais expose en